

En lien avec la situation sanitaire exceptionnelle que traverse notre pays et à la mise en place des dispositifs de continuité pédagogique, il est apparu important de proposer aux enseignants de notre académie, et plus particulièrement ceux exerçant dans le 1er degré, une solution fiable de partage de fichiers avec nos élèves et leurs familles.

Ce faisant il s'agit de proposer une alternative aux solutions de drive présentes actuellement et pour lesquelles toutes les garanties ne sont pas présentes pour protéger les données des élèves.

Aussi, l'académie de Lyon décide à partir de ce jour d'ouvrir aux enseignants l'accès à la plate-forme Next-cloud.

Dans le cadre du déploiement de cet outil, il apparaît essentiel de sensibiliser tous les acteurs, et notamment les enseignants à une bonne utilisation des données personnelles et de promouvoir un usage responsable et citoyen du numérique. Nous rappelons que les productions des élèves sont des données personnelles qu'il convient de sécuriser au mieux.

À ce titre, l'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que si elle apporte plus de garanties sur la sécurisation de la mise à disposition des documents depuis les enseignants vers les élèves et leurs familles, le dépôt à l'inverse peut présenter un certain nombre de risques qui doivent conduire à la plus **grande vigilance des enseignants utilisateurs**. Ce guide, outre l'accompagnement technique veut attirer l'attention de chacun sur ces risques. Les équipes de circonscription, les réseaux numériques départementaux, la Dane et les services académiques restent mobilisés à vos côtés pour vous accompagner.

L'ouverture de l'espace se fait à partir d'une adresse académique.

L'objectif premier est de pouvoir disposer d'un système d'échanges de fichiers bi-directionnel (sans comptes parents ou élèves à gérer) :

- L'enseignant dispose d'un espace avec des dossiers qu'il organise. Il peut partager un dossier ou des fichiers facilement et envoyer le lien à ses élèves,
- L'élève peut rendre des travaux en utilisant un lien, unique, lié à un dossier de l'espace de l'enseignant.

C'est sur cette deuxième possibilité que les enseignants utilisateurs devront être particulièrement vigilants :

- L'adresse de connexion pour le dépôt doit être communiquée aux familles via un moyen de préférence le moins ouvert possible (diffusion sur un site internet ou blog public à proscrire)
- Un guide à l'intention des familles, disponible sur le site de la [Dane](#) est systématiquement remis aux familles lors de la communication du lien et mot de passe.
- Utilisation obligatoire de la fonction de mot de passe proposée par la solution, qu'il conviendra de changer régulièrement,
- Limitation dans le temps des espaces ouverts aux dépôts des élèves et des familles.
- Surveillance permanente des fichiers déposés afin de signaler tout contenu inapproprié (contraire à la loi) à l'adresse
 - ce.ia01-ien-tice@ac-lyon.fr pour le département de l'Ain
 - ce.ia42-ien-tice@ac-lyon.fr pour le département de la Loire
 - ce.ia69-rdri@ac-lyon.fr pour le département du Rhôneavec en copie le responsable sécurité des services d'information de l'académie à l'adresse rsi@ac-lyon.fr et supprimer immédiatement tout document sans rapport avec le travail demandé.
- Nettoyage régulier des dossiers ouverts en lecture.

Les modalités d'utilisation sont explicitées dans le tutoriel qui suit.

Des ressources sont ou seront produites pour l'accompagnement de cet outil par les services académiques ou départementaux (Dane et réseaux d'Erun), qu'il conviendra d'utiliser en priorité.

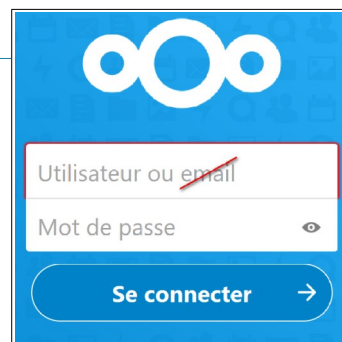
La Dane et les réseaux d'Erun et CPD numériques, les IEN et équipes de circonscription, sont disponibles pour l'accompagnement des utilisateurs.

PARTAGER DES DOSSIERS AVEC SON CLOUD ACADÉMIQUE

1. SE CONNECTER À VOTRE CLOUD ACADÉMIQUE

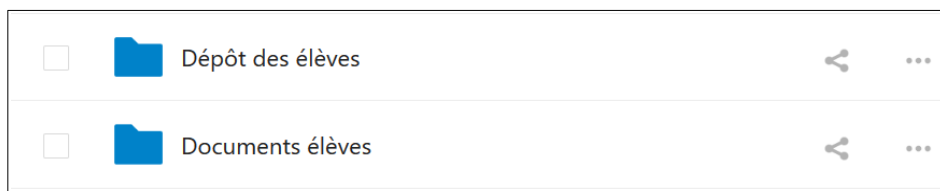
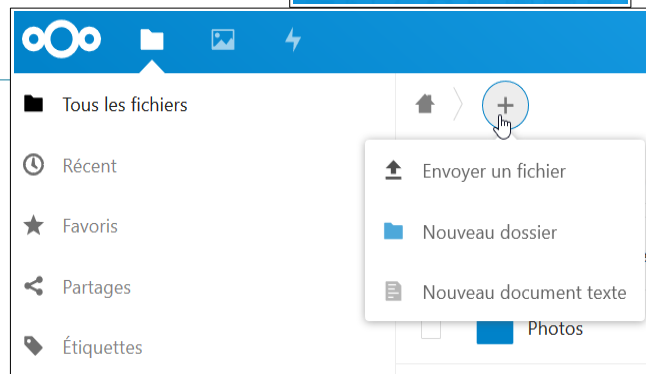
Connectez-vous à l'interface <https://nextcloud.ac-lyon.fr/> avec vos *identifiants académiques*, en utilisant l'identifiant et pas le courriel.

Si vous rencontrez une difficulté avec votre connexion académique, ces pages pourront vous aider : <https://assistance.ac-lyon.fr/aida/>



2. CRÉER DES DOSSIERS

- Cliquez sur , puis **Nouveau dossier** :
Nommez le dossier et cliquez sur la flèche.
- Votre dossier est créé.
- Faites ceci pour les deux dossiers :



3. PARTAGER SES DOSSIERS

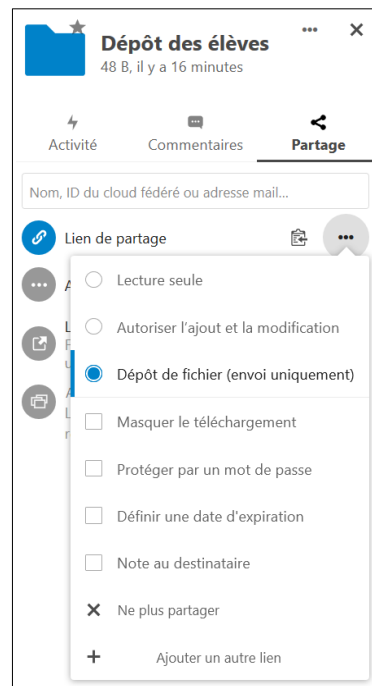
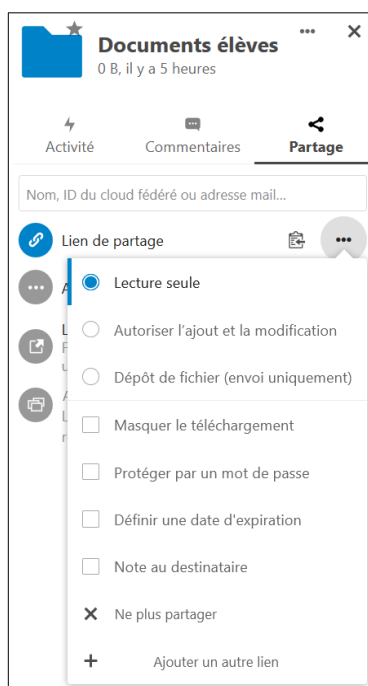
- Cliquez sur le symbole **Partage**  afin de finaliser les conditions de partage de ces dossiers et de tout ce qu'ils contiennent.
- Cliquez sur  puis cochez

Lecture seule ou **Dépôt de fichier** selon le dossier

- Cochez enfin la case **Protéger par un mot de passe** et fixer un mot de passe de 8 caractères minimum puis valider par la flèche :

☒ Protéger par un mot de passe

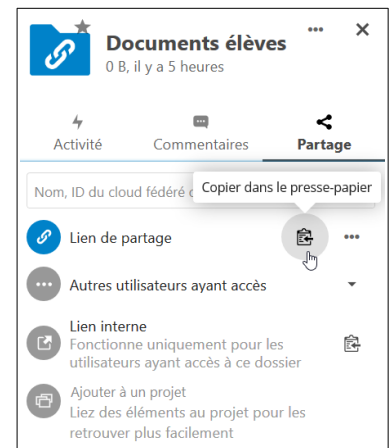
 





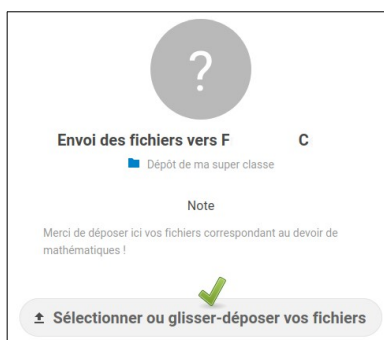
- **Lecture seule** permettra aux parents et aux élèves de télécharger les contenus présents dans le dossier.
- **Dépôts de fichier (envoi uniquement)** permettra aux parents et élèves de déposer dans votre dossier, de manière anonyme, des fichiers de tout type.

- Enfin cliquez sur **Copier le lien**. C'est ce lien (copié dans le presse-papier) qu'il faudra communiquer aux familles pour qu'elles récupèrent les documents que vous voulez leur partager.
- Recommencez cette opération pour le dossier de « dépôt ». C'est grâce à ce lien (dans le presse-papier) que les familles pourront déposer les productions de leurs enfants. Vous pouvez, si besoin, créer plus de dossiers de dépôts, qui auront, chacun un lien différent.



Pour information, le lien de partage ressemblera à celui-ci :

<https://nextcloud.ac-lyon.fr/index.php/s/xXX35bSUyCbNn>



Les élèves ne verront pas ce qui a déjà été rendu. Vous pouvez tester le lien dans une fenêtre de *navigation privée* de votre navigateur.

La capture ci-contre montre ce que les élèves verront ; il est rappelé le *nom de l'enseignant*, le *nom du dossier partagé*, ainsi qu'une *note* éventuelle.

4. SÉCURISATION DE VOS DOSSIERS PARTAGÉS



Attention ! Le fait d'ouvrir un dossier partagé en dépôt de fichiers peut poser des problèmes de sécurité, il est donc très important de **Protéger par un mot de passe** vos dossiers partagés.

Vous avez aussi la possibilité de définir également une **date d'expiration du partage**.

N'oubliez pas de laisser une petite note à destination des familles (en utilisant **Note au destinataire**) !

Tout partage peut être révoqué en cliquant sur **Ne plus partager**.

5. ESPACE DE STOCKAGE

Tout utilisateur dispose de **1Go d'espace disque**. Toutefois, nous vous conseillons de vider de manière régulière vos espaces utilisateurs, notamment les rendus élèves.

Tous types de fichiers peuvent être envoyés, même de plusieurs méga-octets ! Il convient toutefois de préférer une solution de streaming vidéos pour les vidéos (<https://tube.ac-lyon.fr>).

Dernier point, des logiciels de synchronisation sont disponibles ici :

<https://nextcloud.ac-lyon.fr/index.php/settings/user/sync-clients>